

NYON
Olivier Pezzoli démissionne du Conseil car son parti soutient Claude-Alain Voiblet



ARCHIVES TATIANA HUIF

Lundi, le président du Conseil communal de Nyon, Christian Pühr, annoncera la démission d'Olivier Pezzoli. «Je veux être cohérent avec mes idées. Il est hors de question que je reste chez les Vert'libéraux, depuis que cette formation soutient le candidat de l'UDC au second tour des élections au Conseil d'Etat. Pour moi, l'UDC est un parti xénophobe, je n'allais pas collaborer avec eux!», explique le démissionnaire. Elu avec les Verts lors de la précédente législature, Olivier Pezzoli avait démissionné avant la fin de son mandat. Il avait été réélu sur la liste des Vert'libéraux en mars 2011 et avait même des responsabilités puisqu'il était le chef du groupe au Conseil communal. «Le choix de la majorité des Vert'lib de soutenir Claude-Alain Voiblet, c'est scandaleux d'autant que le Parti libéral radical nous méprise et que l'UDC nous déteste!», s'insurge-t-il. Olivier Pezzoli ne cache pas que c'est avec un pincement au cœur qu'il a pris cette décision compte tenu des dossiers importants et passionnants qui vont être traités par le Conseil communal dans les années à venir. ● MARIE-CHRISTINE FERT

TOLOCHENAZ
Motion pour une rue du Centre piétonne

«La rue du Centre, c'est nos Champs-Élysées à nous». Non sans emphase, le conseiller communal André Dagaëff a déposé lundi une motion demandant de faire de cet axe une rue piétonne. «Il y a actuellement des problèmes de circulation, notamment avec les bus qui ne parviennent pas à se croiser. S'il le faut, on pourrait les détourner ces bus.» Un bref débat s'est engagé avant que le Conseil ne renvoie cette motion à la Municipalité par 33 oui contre 3 non et 4 abstentions. ● DSZ



Difficile de croiser avec un bus, à la rue du Centre. DIDIER SANDOZ



Le projet imaginé par une étudiante de la Haute école d'art et de design de Genève qui a été retenu pour le giratoire de la Caroline, au sud du village, se divise en trois parties. SÉVERINE EMERY-JAQUIER / HEAD-GENÈVE

L'AGENDA DE LA SEMAINE PROCHAINE

LUNDI

✓ Alors bien sûr, en ce lendemain d'élections, on ne manquera pas de commenter la nouvelle composition du Conseil d'Etat vaudois. Ce sera certainement le cas dans les coulisses du Conseil communal de Nyon. Mais en séance, les élus devraient longuement débattre du projet d'extension de l'Usine à gaz compte tenu des avis divergents sur ce dossier (lire page 3).

permettre à une fondation d'utilité publique de construire 27 logements à loyers abordables.

✓ Un nouveau quartier à Borex: présentation du projet lauréat du concours d'architecture lancé en septembre 2011 par la coopérative Cité Derrière.

MERCREDI

✓ Visions du Réel organise une conférence de presse, «axée principalement sur les divers aspects spécifiques dédiés à la région et au public nyonnais».

MARDI

✓ A Morges, la Municipalité organise une conférence de presse pour présenter les comptes 2011 de la commune. A Nyon, il faudra attendre encore un peu pour avoir ce résultat. La seule indication donnée par la Municipalité, c'est que les comptes sont excellents et qu'un fonds de réserve va être créé pour, dixit Daniel Rossellat, «les surprises de la péréquation», sous-entendues mauvaises.



ARCHIVES NATHALIE RACHETER

✓ Chaudes ambiances en perspective à Bassins avec le débat public sur les enjeux du référendum du 29 avril. La Municipalité souhaiterait démolir la grande salle pour

✓ A Morges, Préverenges, Bogis-Bossey, les conseillers communaux débattront de projets pour l'avenir de leur commune. ● MCF

GRENS
Rapprochement Asse & Boiron

Le Conseil général a accepté mardi à l'unanimité moins une voix, le préavis demandant un crédit d'investissement pour la réalisation d'un processus de rapprochement /fusion des neuf communes Asse & Boiron. Le montant à charge de la commune s'élève à 17 400 francs. Personne dans l'assistance n'a souhaité prendre la parole. ● MLC

TOLOCHENAZ La Maison de la Rivière finance un projet destiné à décorer le giratoire qui donne accès à son site.

Lien entre homme et nature

SÉLIM BIEDERMANN
sbiedermann@lacote.ch

«Cela nous paraissait intéressant d'avoir un aménagement en relation avec la Maison de la Rivière.» Municipal à Tolochenaz, Pierre Cruchon se réjouit du futur attrait que présentera le giratoire de la Caroline, propriété de la commune et situé au sud de celle-ci, qui donne accès au site de l'association médiatrice de la relation entre l'homme et la nature susmentionnée. C'est précisément à l'initiative de celle-ci et grâce à son financement qu'une œuvre d'art y sera normalement réalisée à l'automne par la Haute école d'art et de design de Genève (HEAD) – l'enquête publique prend fin au 30 avril.

Le projet retenu est celui imaginé par Séverine Emery-Jaquier. En tirant parti de l'espace caché qu'il fallait désigner, il s'agissait

de créer un seuil ouvrant sur ce territoire invisible depuis la route cantonale. «Pour l'habitant, c'est la possibilité d'une prise de conscience des potentialités de cette zone au bord du lac. Quant à l'automobiliste freiné dans sa course, il peut se rendre compte du lieu traversé», explique la conceptrice du projet lauréat.

«Inscrire un mouvement»

Sur le thème du bois, et sans que cela ne soit trop agressif, comme l'avait précisé la Municipalité, Séverine Emery-Jaquier suggère au travers de son œuvre la présence d'un flux par l'empilement de planches, charrié par son courant. «Symboliquement, l'intervention recrée le lien entre l'homme et son environnement naturel.» Le projet établi par la HEAD se divise en trois implantations, soit le centre du giratoire et ses environs au nord et au sud. La

moitié de la partie centrale sera amovible, afin de laisser une surface suffisante lors de passages de convois exceptionnels.

Concrètement, les planches longues de 2,5 et 4 m seront assemblées à l'aide de bâtons intercalaires de couleur vert bleue, «donnant forme à des volumes disposés de façon à inscrire un mouvement», souligne l'étudiante primée. Le nombre de planches par élément est variable. Séverine Emery-Jaquier décortique son idée: «Le bois nous parle de l'environnement naturel, l'empilement de l'action de l'homme sur la nature et le bleu scintillant des bâtons nous renvoie à la rivière le Boiron et au lac.»

Il est important de noter que la dégradation des éléments ne nuira pas à son œuvre. «Elle offrira un contraste du matériel naturel vivant avec les bâtons d'aspect artificiel.» La durée de vie de l'ensemble n'en sera donc que plus grande. ●

Des lunettes exceptionnelles ne doivent pas être chères. Lunettes: Fielmann.

Fielmann vous accorde la garantie du prix le plus bas. Si vous trouvez, dans les six semaines suivant votre achat, le même produit moins cher ailleurs, Fielmann reprend la marchandise que vous lui avez achetée et vous en rembourse le prix*.

Lunettes complètes modernes
avec des verres à simple foyer, 3 ans de garantie. Fr. **47⁵⁰**

Lunettes de soleil à votre vue
montures métalliques ou en matières synthétiques, verres à simple foyer, 3 ans de garantie. Fr. **57⁵⁰**

*** Garantie du prix le plus bas:**
Si vous voyez pendant les six semaines qui suivent votre achat chez Fielmann le même produit moins cher ailleurs, Fielmann vous le reprend et vous le rembourse. Lunettes: Fielmann.

Lunettes: Fielmann.